

DESCRIPTION DU PROJET

Projet de boisement sur 3.7 ha de terres agricoles avec une diversité d'essences feuillues : chêne sessile, chêne rouge et acacia.

Le choix d'entreprises de travaux forestiers situées à une distance inférieure à 40 km du chantier de boisement permettra la création d'une plus-value territoriale.

Les travaux de boisement seront réalisés en dehors des périodes de reproduction ou de nidification des espèces afin d'avoir une incidence moindre sur la biodiversité. Les bordures boisées présentes à proximité des parcelles seront maintenues afin de préserver la biodiversité.

La bonne gestion de cette forêt sera assurée par une certification de gestion durable (PEFC).



OBJECTIF DU PROJET

Boisement de terres agricoles abandonnées par la plantation d'arbres.

INDICES DES CO-BENEFICES & ENJEUX DU PROJET



Socio-économique : **45,8%**



Préservation des sols : **50%**



Biodiversité : **37,5%**



Carbone : **708 tCO₂**



Changement climatique



Production de matériaux biosourcés : **832 m³**



Emploi local : **8 ETP** dans la filière forêts-bois



Projet labellisé



5 600 arbres



Boisement



Terre agricole abandonnée



Feuillus : chêne sessile, chêne rouge, acacia



708 tCO₂



Forêt certifiée PEFC



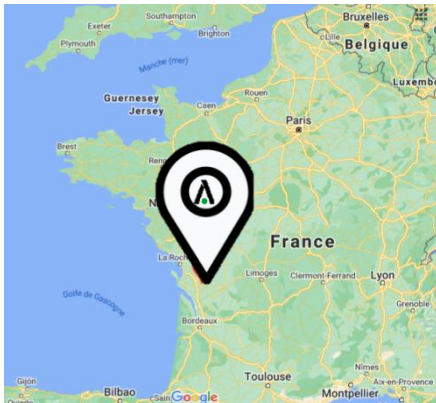
Charente Maritime (17), Nouvelle Aquitaine



Nieul Lès Saintes



3,7 hectares



Ce projet de boisement permettra la séquestration de 708 tonnes de CO₂ labellisées Bas-Carbone auprès du Ministère de la Transition Ecologique.

